

Conseil BMO 18 octobre 2013

Téléphérique urbain : Siam / Capucins

Délibération n° 2013-10-157

DÉPLACEMENTS – Transport en Commun en Site Propre -Téléphérique urbain Siam/Atelier des Capucins : lancement de la procédure d'enquête publique conjointe au titre du Code de l'Environnement, valant mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS).

« Mr Le Président, chers collègues,

Nous l'avions déjà affirmé il y a presque 1 an lors d'une précédente délibération sur ce sujet, nous sommes très satisfaits de voir le projet de liaison aérienne par câble entre le bas de Siam et le plateau des Capucins se concrétiser.

Nous avons en effet toujours défendu, et ceci dès le démarrage du projet « Capucins », la création d'un « bras tendu » entre le bas de Siam et le Plateau.

Aujourd'hui, avec le lancement de la procédure d'enquête publique, c'est un pas de plus franchi vers la concrétisation de ce beau projet.

« Beau », car l'esthétique a de l'importance et ce téléphérique permettra de mettre en valeur un pan de notre nouveau cœur de ville. Cet outil sera à n'en point douter un atout touristique supplémentaire pour Brest. Mais pas seulement.

En effet, l'idée de relier les deux rives contribuera vraisemblablement à dynamiser le futur quartier des Capucins, et à apporter une réponse appropriée en termes de flux de voyageurs entre Siam et les Capucins. C'est une réponse complémentaire au réseau Tram-Bus qui est loin d'être superficielle.

Cette liaison directe nous semble nécessaire. De plus, elle augmentera l'accessibilité vers la rive droite, en réduisant la fracture imposée par la Penfeld.

Pour finir, et comme nous le rappelons à chaque fois, nous appelons de nos vœux à rendre aux Brestois ce qui leur appartient et plaidons pour que la ville se réapproprie les rives militaires de la Penfeld.

Nous gardons bon espoir que ce projet voie aussi le jour. Poursuivons de façon offensive les discussions à ce sujet ! »